



UN RÔLE GRANDISSANT DE CHEF DE FILE DANS LE MARCHÉ MONDIAL

La communauté SFI acquiert de plus en plus un rôle de chef de file crédible et responsable dans le marché. Elle sait que les décisions d'achat des consommateurs, des dirigeants d'entreprise, comme ceux des entreprises figurant sur la liste Fortune 500, et des administrations publiques témoignent de leur préoccupation à l'égard de l'utilisation durable des ressources naturelles. C'est pourquoi elle se donne comme priorité d'encourager l'achat responsable. SFI encourage les chefs de file des secteurs public et privé à inclure SFI dans leurs politiques d'achat responsable de bois, de papier et de matériau d'emballage.

SFI est reconnue par les chefs de file dans le marché

La reconnaissance par le **Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)** accroît la réputation mondiale de SFI, et la tendance vers la reconnaissance de toutes les normes de certification forestière est à la hausse. **GreenBlue**, le **Conseil mondial des entreprises pour le développement durable**, le **Sustainability Consortium** et l'**Association nationale des forestiers d'État des États-Unis** ont pris des positions appuyant une approche inclusive à la reconnaissance des certifications.



Le label SFI se trouve sur un large éventail de produits, allant du papier d'emballage aux matériaux de construction.

Le programme SFI offre une série de labels de produit et de labels publicitaires qui donnent aux consommateurs l'assurance qu'ils achètent des produits d'une source responsable, attestée par une vérification indépendante effectuée par une tierce partie. Les entreprises qui répondent à la Norme d'aménagement forestier SFI 2015-2019, à la Norme d'approvisionnement en fibre SFI 2015-2019 et à la Norme de chaîne de traçabilité SFI 2015-2019 peuvent faire des allégations au sujet de la fibre que contiennent leurs produits.

Les consommateurs reconnaissent les produits qui favorisent la foresterie durable grâce aux labels de produit SFI. Un sondage GfK commandé par le PEFC en 2014 et réalisé auprès d'un millier de consommateurs américains a montré que 26 % des répondants connaissaient le label SFI.

Dire « oui » à SFI

Quand vous achetez un produit SFI ou soutenez le programme SFI, vous ne faites pas seulement que dire « oui » à la foresterie responsable, vous dites « oui » aussi aux collectivités durables et à l'avenir des forêts.

Pour trouver des fournisseurs de produits SFI ou pour savoir comment vous pouvez participer au programme SFI, visitez le site < sfiprogram.org >.



NOS CHOIX D'AUJOURD'HUI DÉTERMINENT L'AVENIR DE NOS FORÊTS

La société Sustainable Forestry Initiative (SFI®) est un organisme sans but lucratif indépendant voué à promouvoir l'aménagement forestier durable. SFI met en évidence les liens vitaux qui existent entre forêts saines, achat responsable et collectivités durables. Les normes et règles SFI 2015-2019 reposent sur la science et sont conçues pour répondre aux nouveaux enjeux.

La société SFI est régie par un conseil d'administration triple au sein duquel les secteurs environnemental, social et économique sont représentés de manière égale. La Commission d'examen externe de SFI fonctionne en toute indépendance et mène des examens périodiques du programme SFI.

Quand vous achetez un produit SFI, vous achetez tellement plus que cela. Vous aidez à bâtir l'avenir de nos forêts, en soutenant la recherche en conservation, l'éducation des jeunes, la formation des exploitants forestiers et bien plus encore.

L'échelle fait la différence

Les forêts certifiées selon la Norme d'aménagement forestier SFI couvrent plus de 100 millions d'hectares (250 000 acres) s'étendant de la forêt boréale canadienne jusque dans le Sud des États-Unis. Cette échelle signifie que SFI a une incidence croissante sur les pratiques forestières dans les collectivités d'Amérique du Nord.



SFI : UN AVENIR, TROIS NORMES

La communauté SFI sait que, parce que les forêts touchent la vie de chacun de nous, nous devons tous travailler ensemble pour assurer la santé et l'avenir des forêts. Des avis sur les normes ont été recueillis lors de douze ateliers publics tenus dans l'ensemble du Canada et des États-Unis. Quelque dix mille intervenants avaient été invités à soumettre des commentaires. La Commission d'examen externe de SFI a mené un examen indépendant pour veiller à ce que tous les commentaires soient traités de manière juste et, s'il y a lieu, soient intégrés dans les nouvelles normes SFI.

La Norme d'aménagement forestier SFI 2015-2019 favorise les pratiques de foresterie durable. Elle comprend des mesures pour protéger la qualité de l'eau, la biodiversité, les habitats fauniques, les espèces en péril et les forêts à valeur de conservation exceptionnelle.

La Norme d'approvisionnement en fibre SFI 2015-2019 favorise les pratiques de foresterie durable en prenant en compte le fait que 90 p. 100 des forêts du monde ne sont pas certifiées. Ces exigences d'approvisionnement en fibre comprennent des mesures pour élargir la conservation de la biodiversité, appliquer les meilleures pratiques de gestion en foresterie pour protéger la qualité de l'eau, sensibiliser les propriétaires fonciers et recourir aux services de professionnels de l'aménagement forestier et de l'exploitation des forêts. En indiquant aux participants au programme SFI comment se procurer de la fibre provenant de terres non certifiées, la Norme encourage l'application des pratiques de foresterie responsable.

La Norme de chaîne de traçabilité SFI 2015-2019 permet de suivre le pourcentage de fibre provenant de forêts certifiées ou issue d'un approvisionnement certifié ou du recyclage, tout au long de la production et de la fabrication jusqu'au produit final. Les organisations peuvent utiliser les méthodes de la séparation physique, du pourcentage moyen ou des crédits-volumes pour suivre et communiquer leurs allégations au sujet de leur chaîne de traçabilité. La Norme s'applique partout dans le monde.



PLUS QUE D'UNE NORME DE CERTIFICATION FORESTIÈRE, IL EST QUESTION DE CONSERVATION ET DE COMMUNAUTÉ

La portée du programme SFI va bien au-delà de ses normes de certification. Son influence s'est aussi accrue en participant activement à la recherche, à des partenariats de conservation et au développement des collectivités.

La société SFI a accordé depuis 2010 une cinquantaine de subventions à des partenariats de conservation et de développement communautaire totalisant plus de 1,9 million de dollars, pour appuyer des projets de conservation et de développement des collectivités. Si l'on ajoute à ce montant les apports des partenaires aux projets, l'investissement total dépasse 7,1 millions de dollars.

Depuis 1995, les participants au programme ont investi dans la formation des exploitants forestiers, visant à favoriser une exploitation forestière plus respectueuse de l'environnement, qui a atteint plus de 150 000 professionnels.

